



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme CHRISTIANE AGOSTINI
MAISON DE RETRAITE MA RESIDENCE
185 AVENUE DU PERIGORD
33370 YVRAC

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme GABRIELLE AJOT
RESIDENCE EDILYS LA VALLEE
2 ALLEE DE LA GOELETTE
35400 ST MALO

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme CATHERINE ALEXANDRE
RUE DU MANOIR
LA CROIX DE BUTOT
76450 CANOUVILLE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. LOUIS ANJOLRAS
1356 GRANDE RUE
30340 LES PLANS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme SYLVIE ARCHAMBAULT
LES VIGNASSETTES
4 CHEMIN DE LA COSTE
06410 BIOT

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme JEANNINE ARGELIES
1 RUE LES COSTES
30170 LA CADIÈRE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme NICOLE ASTORC
1 RUE DE LA PERHEUX
67200 STRASBOURG

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. DENIS AUDIBERT
8 IMPASSE RESIDENCE LES BARTAVELLES
84130 LE PONTET

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mlle CHRISTIANE AUZOLE
24, RUE DE LA CROIX ST JACQUES
91410 DOURDAN

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Mademoiselle,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Mademoiselle, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

MLLE PAULETTE BAIN
12 RUE FRANCOIS ARAGO
93500 PANTIN

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Mademoiselle,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Mademoiselle, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. SERGE BALLANGER
5 RUE DE ACADIENS
RC
45000 ORLEANS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MARTINE BARATA DIAS
29 AVENUE GALLIENI
F 34
92160 ANTONY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. PHILIPPE BAYART
26 QUAI VICTOR HUGO
94500 CHAMPIGNY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ANAIS BENMALEK
163 BLD SERURIER
75019 PARIS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MICHELLE BILLEBAULT
2 RUE PIERRE BROSSOLETTE
ZAC DES PERRATS
58300 DECIZE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme COLETTE BISCAN
ESC C RESIDENCE ELDORADO
1 CHEMIN DE LA VIEILLE BUTTE
78100 ST GERMAIN EN LAYE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. JEAN-CLAUDE BIZET
26 AV DU FORT
73800 MONTMELIAN

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MARIE THERESE BLANCHET
9 RUE FERNAND BAZIN
02600 COEUVRES ET VALSERY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. HENRI BOGUET
QUARTIER LE RECLUX
PLAINE DE MONTJARDIN
05230 MONTGARDIN

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MARIE THERESE BOISLEME
2 RUE LOUIS DENAUX
APPT. 51 ESC. A
92230 GENNEVILLIERS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MONIQUE BOISSON
3 RUE MAURICE RIGAUD
17400 ST JEAN D ANGELY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme BERNADETTE BONNEFOY
1 RUE DES POUDRES
AVENUE DU LAC
70000 VAIVRE ET MONTAILLE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. FREDDY BOSSEUR
300 CHEMIN DE LA DURANTE
30140 ANDUZE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. CLAUDE BOUFFEL
MME CELINE CASSINI MJPM
14 RUE CAFFARELLI
06300 NICE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. JEAN-CLAUDE BOUILLANT
1 RUE DU CHAUFFOUR
60540 ANSERVILLE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme NOUMA BOUKEHIL
8 RUE DE LA COUR L ABBEE
70800 ST LOUP SUR SEMOUSE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme YVETTE BOUSSEMART
1 CHEMIN DE LA GARENNE
MESNIL PEAN
27110 BERENGIVILLE LA CAMPAGNE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ANDREE BOUVIER
7 HAMEAU DE CANLAC
22130 PLANCOET

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme REGINE BRUN
22 RUE JAMEN GRAND
69300 CALUIRE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme YVONNE BUCCI
152 RUE GUSTAVE EIFFEL
UDAF DU GARD ZI DE GREZAN
30034 NIMES CEDEX 1

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme RAYMONDE CANAVY
CHEZ MME SARDA ANNE
2 IMP DU MOULIN
09600 LERAN

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme NOELLE CANIVET
19 RUE MOREL PAYEN
4 RES ST JACQUES
10000 TROYES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. JEAN CARON
LE PONT D OYE
NUMERO 4150
62370 NOUVELLE EGLISE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme GHISLAINE CAUCHOIS
311 RUE DE L'ESSARD
76480 YAINVILLE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. PHILIPPE CHAMPENOIS
S.MAJEURS PROTEGES BP.69
CENTRE BARTHELEMY DURAND
91152 ETAMPES CEDEX

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme JANINE CHARTIER
178 BIS RUE MARCELIN BERTHELOT
45400 FLEURY LES AUBRAIS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. FLORENT CHAUVEAU
MAS MONIQUE MEZE
5 RUE JEAN MARTIN CHARCOT
91080 COURCOURONNES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme DENISE CHEDE
3 CHEMIN DU COIN AU JOUR
SERESVILLE
28300 MAINVILLIERS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. BERNARD CHEDE
3 CHEMIN DU COIN AU JOUR
SERESVILLE
28300 MAINVILLIERS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme JOSETTE CLAVERIE
9 RUE DES PAQUERETTES
34000 MONTPELLIER

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ANGELA COLANTUONO
21A BLD. HILARION BOEUF
13010 MARSEILLE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme FRANCINE COLLET
17 RUE DE LA MARINE
30230 RODILHAN

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MATHILDE COMBEAU
LES BUISSONNIERES
BRIGNAC LA PLAINE
19310 AYEN

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MARIE FRANCE CONSTANCIAS
2 RUE GEORGES BRASSENS
63118 CEBAZAT

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MONIQUE CORNET
6 RUE JACQUES CARTIER
APT 2
10120 ST ANDRE LES VERGERS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ELISABETH CORRARD
1 GRANDE RUELE
10700 TORCY LE PETIT

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MADELEINE COTTRET
1 RUE DE L EGLISE
10510 ORIGNY LE SEC

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. MICHEL COTTRET
1 RUE DE L EGLISE
10510 ORIGNY LE SEC

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MIREILLE COUGNARD GRIFFET-ROY
4 ALLEE DES ROSEAUX
78620 L ETANG LA VILLE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme COLETTE COURAULT
2 RUE DE LA CHAUME
58300 DEVAY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. PIERRE CUENOT
11 RUE DR EMILE LEDOUX
25000 BESANCON

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MARYVONNE DAVIAUD
13 RUE DE LA GARE
LA CHAIZE LE VICOMTE
85310 ST FLORENT DES BOIS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ESTHER DE LA TOUR
41 AVENUE DE LAMANS
66430 BOMPAS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MARIE DEBIEU
14 RUE DU FOUR
35460 TREMBLAY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MICHELE DELANOE
8 BIS RUE DE LA COMMANDERIE
54000 NANCY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ANNE DELVERT
RES PARC DE MONTFORT
22 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
78490 MONTFORT L AMAURY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme LOUISE DESAGE
LES CHADEAUX AUGIGNAC
AUGIGNAC
24300 NONTRON

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme JACQUELINE DESMANET
ROUTE DE BEGAROSSE
56360 LE PALAIS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. JEAN CLAUDE DESPLATS
76 RUE ROSA BONHEUR
33000 BORDEAUX

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. JEAN DUBOIS
88 RUE LOUIS LOUCHEUR
85000 LA ROCHE SUR YON

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme RENEE DUCRET
38 RUE DU JURA
74100 AMBILLY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme LUCIENNE DUDICOURT
10 RUE D ANGOULEME
62121 ACHIET LE PETIT

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. EUGENE DUPRE
3 RUE BOISSEL DU BOURG
35133 LECOUSSE FOUGERES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ROLANDE DUPRE
3 RUE BOISSEL DU BOURG
35133 LECOUSSE FOUGERES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme CLAUDINE DUPRE
26 RUE JEAN BOGE
70170 PORT SUR SAONE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. MICHEL DUPRE
26 RUE JEAN BOGE
70170 PORT SUR SAONE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. ESTEBAN ELBAZ
27 RUE LIGNER
75020 PARIS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. CHRISTIAN ESCORIHUELA
SS/TT DE MR ESCORIHUELA NICOLAS
11 ALLEE D ILLE ET RANCE
35760 SAINT GREGOIRE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme CAROLE FAIVRE
83 RUE DE LA BERGERIE
56700 HENNEBONT

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme FRANCINE FERRIER
20 AVE JEAN JAURES
36370 BELABRE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. KEVIN FRANCE
RESIDENCE LES VERGERS DU PEYROU
38 PLAN LE CORBUSIER
34070 MONTPELLIER

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme SUZANNE GAUTHIER
COTE DE BIZE
09500 MIREPOIX

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. PIERRE GERVAUX
LE TRIADOUX
COMBRAILLES
63380 PONTAUMUR

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. CLAUDE GIRARD
7 RUE LAUNETTE
QUARTIER DES PERELLES
14480 CREULLY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. ANDRE GOURAUD
47 RUE CHARLES DE GAULLE
19120 BEAULIEU S DORDOGNE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. ALAIN GRATTIER
LOTISSEMENT LA MANADE
33 PLACE DU TRIDENT
34130 MAUGUIO

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme CATHERINE GUENNEC
13 AV DU GENERAL DE GAULLE
8 RESIDENCE VILLEBON BAT 8
91140 VILLEBON SS YVETTE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme SIMONE GUILLARD
6 AVENUE DES CYTISES
35270 COMBOURG

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. BERNARD GUILLIER
128 RUE DU MANET
74130 BONNEVILLE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. ANDRE HAON
1429 AVE DES MALADRERIES
30100 ALES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme GISELE HAUMONT
25 RUE DANTON
10150 PONT STE MARIE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme COLETTE HAUTOIS
85 RUE KLEBER
10000 TROYES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme JACQUELINE HELLEUX
14 RUE AMAND DAGNET
35460 ST ETIENNE EN COGLES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme JOSIANE IBERT
30 GALERIE RICHARD WAGNER
NIMES OUEST
30900 NIMES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme COLETTE INFANTI
3 BIS RUE THIERS
10000 TROYES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MARIJA JAILLANT MALNAR
24 RUE DE PINEY
10220 GERAUDOT

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MARYVONNE KANACHE
33 RUE HAUTE
14600 HONFLEUR

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ALICE KELSCH
4 AVENUE GEORGES POMPIDOU
MARIVAUX 3
95500 GONESSE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ANGELE KRATTLI-GACH
11 RUE FONDEUR
55170 COUSANCES LES FORGES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme LOUISE LABORIE
383 AVE LOUIS RAVAS
34080 MONTPELLIER

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme IEMNA LACROIX
23 RUE XAVIER PRIVAS
95130 FRANCONVILLE LA GARENNE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme CHRISTIANE LAROCHE
104 RUE DE LA LOUBIERE
13005 MARSEILLE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MARIE ODILE LAVILLE
15 RUE CHARLES GOUNOD
33320 EYSINES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme JOSIANE LE DUC
LES ONDINES
7 RUE DES KORRIGANS
56330 CAMORS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme COLETTE LEBACLE
2 RES DU PLATEAU
786, AVENUE M.THOREZ
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme JOSETTE LEBLANC
RPA LES BELLEAUNES LOG 53
4 RUE AMBROISE CROIZAT
91430 IGNY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. GUY LECLERCQ
7 RUE DES SANGUINS
LE CLOS DES PINS
83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme EVELYNE LEFEBVRE
29 RUE DU PUCHOT
BAT C APP 01
76500 ELBEUF

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme YVONNE LEGRAND
1 IMPASSE DU RIEU
RUE CAMILLE DESMOULIN
02700 FARGNIERS TERGNIER

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ADRIENNE LIBERT
5 CHEMIN DU DOMAINE
87300 BERNEUIL

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. PAUL LOGEZ
16 RUE DU MARECHAL LYAUTEY
59155 FACHES THUMESNIL

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme CHRISTINE LOPEZ
6 RUE DE LA MARECHALERIE
49730 MONTSOREAU

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. JACKY LORDEY
12 RUE DE LA ROCHE
71400 AUXY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme SOLANGE LORDEY
29 RUE DE POMMARD
LES MELEZES
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ZHENGYUN MAAMAR - WAN
"LES MATITIS"
ROUTE DE GREOLIERE
06480 LA COLLE SUR LOUP

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MAURICETTE MAGNOU
2 RUE DU CENTRE
17120 BARZAN

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. MANUEL MARTINEZ
52 RUE JOLIOT CURIE
30130 PONT ST ESPRIT

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme YVETTE MAUCOURANT
11 AVENUE DES AILANTES
94100 ST MAUR DES FOSSES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ROSA MECA
30 RUE DE LA CROIX PARTHEY
70800 ST LOUP SUR SEMOUSE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Melle JOSYANE MERCERON
7 RUE ALAIN CHARTIER
75015 PARIS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Mademoiselle,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Mademoiselle, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme FRANCOISE METEYER
365 RUE DU COIZEL
60400 NOYON

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. ALEXANDRE MOULAY
19 RUE DU DR LOMBARD
92130 ISSY LES MOULINEAUX

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. DAVID MULLER
LD CHINAY
69690 ST JULIEN SUR BIBOST

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. YOHANN NAULOT
9 RUE DES ORMEAUX
85440 TALMONT ST HILAIRE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MICHELLE OBADIA
123 RUE DE CHEVILLY
BP 28
94241 L HAY LES ROSES CEDEX

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. ROBERT PEYNAUD
206 PLACE CHP MANOEUVRE
16800 SOYAUX

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. JEAN FRANCOIS PINIARSKI
116 RUE DES CHENES
24370 ST JULIEN DE LAMPON

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme SABINA PINIARSKI
116 RUE DES CHENES
24370 ST JULIEN DE LAMPON

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme REBECCA PITOUN-AZOULAY
3 VILLA J-CHARLES
92600 ASNIERES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme JEANNE PIZZUTO
2 AVENUE DORIAN
75012 PARIS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MONIQUE POHIE
18 RUE VOLTAIRE
LOT.LE BREUILH
24750 TRELISSAC

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. JEAN CLAUDE POUVERREAU
4 PLACETTE DES POMMIERS
LA CERISAIE
78510 TRIEL SUR SEINE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme RAYMONDE PRUNIER
6 RUE DES ECUREUILS
77310 PRINGY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. GUY REBOREDO
5 AVENUE DE CASTAGNE
CZ REBOREDO GERARD
84400 GARGAS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MATHILDE REZKI
21 RUE RAZE
33000 BORDEAUX

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ELISABETH RICARD
5 AVENUE DU MARECHAL FOCH
78300 POISSY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. GILBERT RINCHAND
173 CHE DE L EMPRUNT
LES ESTAQUES
30200 ORSAN

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme CHANTAL ROCHARD
85 ALLEE DU HAMEAU DU GOLF
34280 LA GRANDE MOTTE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme LIVIA ROUSSILLON
112 RUE FRANCIS GARNIER
58000 NEVERS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme GISELE RUZAND
26 ROUTE DES PERRIERS
73160 VIMINES

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ROSARIA SARAIVA
16 BLD CARNOT
BT F2
93330 NEUILLY SUR MARNE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MONIQUE SCHARNITZKY
8 RUE GUILLAUME LE CONQUERANT
61430 ATHIS DE L ORNE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. MAURICE SCHMIDLKOFER
5 RUE DES BLEUETS
27220 ST ANDRE DE L EURE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme RENEE SIMONIN
186 CHEMIN DE LA CROIX
83720 TRANS EN PROVENCE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. KAMEL SLIMANI
14 RUE DE LA GLACIERE
APT 324 2E ETAGE
94400 VITRY SUR SEINE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. BIAGIO TARI
10 RUE CHARDIN
83370 ST AYGULF

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme MARIE JOSEE TINGRY
6 RUE DES BOISSES
38240 MEYLAN

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme LYDIE TRAVAGLIANTE
123 BOULEVARD ROMAIN ROLLAND
BAT I33 LES MARRONNIERS
13010 MARSEILLE

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

Mme ANNIE VANTECLAYE
RES CAMILLE CARTIER APPT 512
10 RUE PAUL VERLAINE
92230 GENNEVILLIERS

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Chère Madame,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Chère Madame, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. GEORGES VELONIS
6 ALLEE GUSTAVE COURBET
94230 CACHAN

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. ANDRE VETTRAINO
588 AVENUE TROYON
83370 ST AYGULF

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. CLAUDE VIDAL
637, ROUTE DES CONDAMINES
06670 ST MARTIN VAR

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. MARIE-LOUISE VINDEVOGEL
68 IMP MANET
LES ANEMONES
30130 PONT ST ESPRIT

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE



Association Nationale de Prévoyance Familiale
26 rue Condillac
33000 BORDEAUX

M. IOANNIS VOULDOUKIS
49 RUE DE CHATENAY
BAT. ESTEREL 2
92160 ANTONY

A BORDEAUX, le 19 décembre 2025,

Objet : convocation AGO 2026 - information prestations/cotisations - évolutions et projets

Cher Monsieur,

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à BORDEAUX, La Ressourcerie, 21 Cours de Verdun.

Quelques mots d'informations sur vos cotisations et remboursements de santé :

2025: Un contexte national marqué par la hausse des coûts de santé

L'année 2025 a confirmé la forte pression inflationniste sur les dépenses de santé en France. Elle a été marquée par plusieurs mesures ayant un impact direct sur les remboursements, tant pour votre mutuelle le Groupe France Mutuelle que pour l'ensemble des organismes complémentaires. Parmi elles, il convient de retenir notamment :

- La revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes (de 26,50 € à 30€) ou spécialistes (exemple : psychiatres de 51,70 € à 55 €, gynécologues de 33,50 € à 37 € etc.),
- L'augmentation des tarifs d'un certain nombre d'actes de biologie médicale en 2025 et 2026,
- L'extension du 100% Santé aux fauteuils roulants au 01/12/25 et aux prothèses capillaires au 01/01/26,
- L'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'examen bucco-dentaire au 1er avril 2025.

Le déploiement continu du "100% Santé" (optique, dentaire, auditif) garantit un accès aux soins sans reste à charge, mais pèse structurellement sur les comptes des mutuelles.

À cela s'ajoute le désengagement partiel de la Sécurité sociale sur certains postes, comme le dentaire (avec un ticket modérateur relevé à 40 %), qui a mécaniquement transféré une charge financière plus lourde vers les organismes complémentaires.

Les prévisions du secteur pour 2026 anticipent d'ailleurs de nouvelles hausses significatives sur le marché.

2026 : Les nouvelles conditions tarifaires 2026 du Groupe France Mutuelle

Dans ce contexte, votre assureur, le **Groupe France Mutuelle (GFM)** nous a communiqué les conditions de renouvellement pour l'année à venir.

Si les garanties de vos contrats ne subissent pas de modification structurelle notable, GFM a dû procéder à une indexation tarifaire pour maintenir l'équilibre du régime. L'assureur appliquera ainsi une augmentation moyenne maîtrisée de l'ordre de **5 %** sur les cotisations au 1er janvier 2026.

À titre d'exemple, voici les évolutions pour certains régimes phares :

- Sérénité TM (Famille) : la cotisation mensuelle passe de 178,00 € à 187,00 €.
- Confort 200% RSS (Adulte) : la cotisation mensuelle évolue de 146,00 € à 153,00 €.
- Sérénité Adulte (+ de 30 ans) : la cotisation passe de 80,00 € à 84,00 €.

Vous trouverez le détail complet des cotisations 2026 sur notre site internet, onglet "Information Adhérents".

Enfin, GFM nous informe qu'une décision définitive du parlement sur l'application d'une éventuelle contribution additionnelle sur les cotisations des complémentaires santé est attendue. Si cette décision venait à se confirmer, cette contribution pourrait être répercutée sur les cotisations avec l'envoi d'un nouvel appel de cotisations.

En tant qu'association souscriptrice, l'ANPF reste extrêmement vigilante sur l'équilibre cotisations/prestations.

L'ANPF : Une association engagée et solidaire

Au-delà de cette mission pour votre santé, l'ANPF poursuit sa mission d'intérêt général amorcée depuis 2020. Face aux défis du vieillissement, du handicap et du bien-être, nous souhaitons renforcer notre rôle d'acteur engagé.

Cette ambition s'incarne notamment à travers le fonds de dotation **Action Solidarité Intergénération (ASI)**. Ce couple ANPF-ASI nous permet de financer des projets portés par des organismes d'intérêt général. Votre statut d'adhérent vous confère un rôle actif : un droit de vote pour prendre des décisions qui ont du sens, de l'impact.

Une nouvelle déléguée générale nous a rejoint en septembre 2025 et nous poursuivons les actions de renforcement de la gouvernance du groupe et de son développement.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chères adhérentes, Chers adhérents, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration.
V. VALLADE